

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Halte aux incivilités !

Comme nous le remarquons tous, la ville devient de plus en plus sale... Et ce n'est pas faute d'y mettre les moyens pour y remédier. Les élus, autant que les services municipaux, prennent le problème très au sérieux.

Nous entendons l'éternel refrain : « Mais que fait la Ville ? » Eh bien, elle fait tout son possible pour garder ses parcs et ses rues propres.

Nous utilisons le terme « d'incivilités », mais il conviendrait mieux, a contrario, d'utiliser le mot « **civilité** » qui est un ensemble de règles proposant des modèles de conduite adaptés aux différentes situations sociales. On parle donc ici du **respect de règles de vie qui permettent de vivre en commun. Ce n'est pas la ville qui est sale, ce sont certains de nos administrés qui le sont.**

Quelques exemples d'incivilités qui, hélas, se constatent au quotidien ici ou ailleurs : les insultes, les discriminations (raciales, physiques, sexuelles...), la pollution volontaire (jeter des débris de toutes sortes par terre...), fumer dans un lieu public, se garer sur une place réservée aux personnes à mobilité réduite, le tapage nocturne ou diurne, les tags sur les murs, les dégradations de biens...

Nous appelons nos habitants à la vigilance et au respect des lieux communs. Jetez vos déchets dans les poubelles – il y en a forcément une à proximité –, ramassez les crottes de votre chien – des distributeurs de sac sont à disposition aux quatre coins de la commune ou à l'accueil de la mairie, il suffit d'en demander !

Ne pouvant pas mettre un agent 24 h/24 derrière chaque banc ou dans chaque parc, si vous voyez des débris, vous pouvez faire un signalement en mairie, voire faire un geste citoyen et le ramasser (en prenant toutefois des précautions si nécessaire). Si vous assistez à des dégradations, n'hésitez pas à appeler la Police municipale (Tél. : 01 34 29 42 17 – Patrouille : 06 30 10 02 30 – service Hygiène et salubrité : 07 86 85 33 77). Nous sommes tous des citoyennes et des citoyens, comportons-nous comme tels !

Nous souhaitons une excellente rentrée aux petits comme aux plus grands.

Groupe de la majorité municipale avec A. Lorand

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Que reste-t-il de la réforme des rythmes scolaires voulue dans le cadre de la refondation de l'école par Vincent Peillon, alors Ministre de l'Éducation Nationale ?

Cette réforme, entrée en vigueur en septembre 2013 sur la base du volontariat et généralisée à toutes les communes l'année suivante, avait pour objectif une nouvelle organisation de l'école tenant du rythme de l'enfant.

Or, au terme de 2 ans depuis sa généralisation à la rentrée scolaire 2014, largement décriée et coûteuse, le nouveau gouvernement semble vouloir la remettre en cause au point de revenir à la semaine des 4 jours.

- Décriée d'une part par les élus locaux et les enseignants faute d'une réelle concertation.
- Coûteuse pour les communes qui, dans leur grande majorité, ont en partie transféré cette charge aux familles. Ce fût notamment le cas de Saint-Brice !

Ajoutons que la dotation de l'État n'a jamais compensé la totalité des dépenses occasionnées par la mise en place des temps d'activités péri et post-scolaires.

Localement, à Saint-Brice, le choix de la majorité municipale, contrairement aux engagements pris lors des élections municipales de 2014, a consisté au transfert de cette charge aux familles saint-briciennes qui ont été facturées dès la rentrée 2015, décision contre laquelle nous nous sommes vigoureusement opposés considérant que cette dépense supplémentaire pesait lourdement sur le budget et le pouvoir d'achat des familles.

Aujourd'hui, le Maire se fend d'un communiqué pour justifier la position de la municipalité de revenir à la semaine de 4 jours. Nous souscrivons à ce choix car il est grand temps de tirer les enseignements d'une réforme aux résultats plus que contestables s'agissant du rythme de l'enfant et coûteuse pour les familles saint-briciennes.

Enfin, gageons que le nouveau ministre saura à l'avenir engager le débat avec les acteurs locaux, les professionnels de l'éducation mais aussi les organisations représentatives des familles et des fédérations de parents d'élèves.

Nous souhaitons à toutes les familles une bonne reprise et courage à tous.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, Maxime Yabas (Groupe La République en Marche - LREM St Brice)

CARNET

Naissances

Vasco RENARD ARIAS, le 25 mars
 Emmy PAVY, le 3 avril
 Clément TRANTOUL, le 5 avril
 Emma LUCRET, le 9 avril
 Célia BEGUIN, le 13 avril
 Noah BOUKHLIFA, le 16 avril
 Isaac HASSAN, le 20 avril
 Adam DASSAY, le 24 avril
 Dali HAMDI, le 26 avril
 Talia AKOUN, le 1^{er} mai
 Cassandre FOUGÈRE, le 1^{er} mai
 Elya WALQUENART, le 5 mai
 Apsara CHANDRABAL, le 6 mai
 Louis TRITZ, le 12 mai
 Lou LANGER GUITTARD, le 18 mai
 Alice LECOMTE SCHOLASCH, le 24 mai
 Farrell SHAIK, le 30 mai
 Aleksandar DORDEVIC, le 31 mai
 Ezio et Milo ITALIANO, le 31 mai
 Eden PETIT, le 2 juin
 Evren KAZANCI, le 4 juin
 Lucenzo LAMBERT PODVIN, le 5 juin

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Pedro PICADO et Nadia TEMSAMANI, le 13 mai
 Grégory ELBAZ et Rosmely BESARES SOCORRO, le 13 mai
 Mickaël FRANCO et Jézabelle BÔ, le 27 mai
 Tony DIRIL et Odilia DIRIL, le 1^{er} juillet
 Scott LARCOMBE et Lilya KHVAN, le 6 juillet
 Wael MAJRI et Aminata MADI ALI, le 7 juillet
 Rudy KEM SENG et Nadia SENAOUI, le 8 juillet

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Eric YALAP, 41 ans, le 7 avril
 Jean VOUTIER-RIVRON, 89 ans, le 10 mai
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

- les rues bleues : jeudi
- les rues rouges : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi

Ramassage des déchets verts :

toutes les mardis

Ramassage des déchets encombrants :

- les rues bleues : jeudi 21 septembre (3^e jeudi du mois)
- les rues rouges : mercredi 20 septembre (le mercredi précédant le 3^e jeudi du mois)

Collecte de déchets polluants :

dimanche 17 septembre, marché Jean Jaurès à Domont

CONSULTATIONS GRATUITES

- d'avocats sans rendez-vous en mairie de 9 h 30 à 11 h 30 : non communiqué
- de notaires sans rendez-vous à la maison des associations de 9 h à 11 h 45 : 5 septembre

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

**DOMONT
CINEMA**